



Le bulletin municipal de

Venerque

**Venerque,
une commune
engagée pour
l'environnement**

Photo : Sébastien Blomme

n°22

LE MAGAZINE
D'INFORMATION
DES VENERQUOIS
Mai/Juin 2023

PAGE 1
ÉDITORIAL

PAGE 2
FÊTE ÉCO

PAGE 4
AU CÔTÉ DE LA RÉSERVE
NATURELLE RÉGIONALE
CONFLUENCE
GARONNE-ARIÈGE

PAGE 5
MÉDIATHÈQUE

PAGE 6
REZO POUCE
LE CONSEIL CONSULTATIF

PAGE 7
L'ESPACE SOCIO-CULTUREL
LE BUDGET DES
ASSOCIATIONS

PAGE 8
RÉTROSPECTIVE
EN IMAGES

PAGE 10
LES TRAVAUX

PAGE 12
LES POUBELLES

PAGE 13
LE BUDGET COMMUNAL

PAGE 14
LE BILAN DE LA MI-MANDAT

PAGE 16
ET SI DEMAIN VENERQUE

PAGE 17
LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

PAGE 18
AGENDA 2023

Sommaire

VOTRE MAIRIE

Mairie de Venerque 12 place Saint-Pierre

*Ouverte du mardi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h
(le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois).*

Tél. : 05 62 11 59 59 / Fax : 05 62 11 59 51

Mail : contact@mairie-venerque.fr

Site : www.mairie-venerque.fr

ÉTAT-CIVIL

MARIAGE

- VIOLLAIN Romain et MARCHAND Manon le 30/04/2022
- DANNET Damien et ALVAREZ Aurélie le 27/05/2022
- CAUJOLLE Michel et PONT Delphine le 11/06/2022
- LEROY Thomas et VON RODZIEWITZ le 02/07/2022
- LE MAO Cyril et ANGELI Stéphanie le 02/07/2022
- BATAILLE Yannick et Eloïse LAURET le 22/07/2022
- ARMENGAUD Jean-Paul et MARSON Laetitia le 20/08/2022
- SAMADI Alexandre et WINDELS Laurie le 10/09/2022
- ARTUS Sébastien et TESSON Marina le 17/09/2022
- GAY Gérémy et GUENEAU Fanny le 01/10/2022
- FERNANDES Christian et NIETO Audrey le 18/01/2023

DÉCÈS

2022

- ESCALAS Josette née RAYNAUD le 06/01/2022
- JODAR Denise née GOMIS le 15/01/2022
- MAURICE Paule Nicole née GALÉRA le 05/04/2022
- FRACASSINI Egidio Sante le 13/04/2022
- STURM Michel le 09/05/2022
- BERTRAND Pierre Jean le 29/05/2022
- ROMIEUX Carole Renée née MORENO le 03/06/2022
- BANNER Roger Louis le 09/06/2022
- MASSE Michel le 06/07/2022
- PORTES André Marius Pierre le 13/08/2022
- ALLIÈRES Edmond Pierre le 27/08/2022
- CAUCAL Marinette Gabrielle née VILLE le 23/10/2022
- MATALY Hélène Julienne née HINARD le 15/12/2022
- PY Maurice le 01/12/2022

2023

- SUBRA Ginette Aurélie veuve PUJOL le 29/01/2023
- BOURGET Joseph Pierre Marie le 20/02/2023
- ESCALAS Francis le 08/04/2023
- ARMENGAUD Louis le 20/04/2023

NAISSANCE

(parution avec validation parentale)

2022

- ALLEGRET-BOURDON Emma le 24/12/2022
- ANDRIANANDRASANA Israël, Naleck le 14/11/2022
- ARNAULT Léandre, Emile le 30/11/2022
- BAHOUN Sohan, Xavier, Mustapha le 31/01/2022
- BATAILLE Anastasia, Marie, Annaya le 11/12/2022
- BERTOLINO Alba, Marie, Suzanne le 10/10/2022
- BOULET ESPINASSE Nino le 23/10/2022
- CARDOSO Otavio le 25/06/2022
- CARMINATI Joy, Tiziano, Bruno le 02/04/2022
- CERVONI Milo, André, Pierro, Jean le 27/05/2022
- CROUZAT Marcel, Henri, Léonce le 08/12/2022
- DA COSTA Eva le 16/04/2022
- FISCHER Emma, Mei le 04/05/2022
- FISCHER Tom, Thao le 04/05/2022
- FOURTEAU Louis, Axel, Laurent le 19/07/2022
- LEAL Timéo le 29/10/2022
- MEKHAEI Isho le 02/08/2022
- MENVIELLE Manon le 23/03/2022
- PINEL Maël, Jacques, Pierre le 04/12/2022
- POURCEL Iris, Christine, Adeline le 04/10/2022
- RACAUD Louis, Damien le 24/09/2022
- RENAUD CALU Meili le 30/11/2022
- ROBLES Léo, Jean, Pierre le 14/12/2022
- SAADI Ben Aïssa, Franck le 06/02/2022
- SERAFIN Anna, Emma le 23/07/2022
- SERGUES ISOLET Elia, Gaby le 05/04/2022
- ZACCARIOTTO VAZ Nino, Gabriel le 08/08/2022
- ZACCHEO Manon, Camille, Isaïa le 11/07/2022
- ZANET Louana, Michelle le 20/08/2022

2023

- BRINDEAU Pablo le 15/01/2023
- DUCOUSSO Noah, Aurélien, Marcel le 18/01/2023
- PEZARD Evan, Loïc le 10/02/2023
- NARBONNE Agathe, Maryno, Corinne le 15/02/2023
- POTIN Sara, Emma le 13/02/2023
- LABRANDE Armand, Daniel, Jean-Michel le 16/02/2023
- PEYROLA Alizé le 15/02/2023
- DAUVERGNE Lévi, Léonard, Louis le 04/03/2023
- VERDU Charlotte, Margot, Aline le 26/03/2023

Comité de rédaction : Michel Courtiade et la Commission Communication. Le Magazine Municipal « Venerque » est une publication des Éditions BUCEREP, qui en ont assuré la création, la réalisation et l'impression. Toute reproduction même partielle est strictement interdite. **Éditions BUCEREP :** 54 bis, rue Alsace-Lorraine - BP 41435 - 31074 Toulouse Cedex 6. Tél. 05 61 21 15 72 - Fax 05 61 23 02 41 - e.mail : contact@bucerep.com - <http://www.bucerep.com>. **Dépôt légal :** 1^{er} trimestre 2023. Impression : en 1600 exemplaires imprimés sur papier composé uniquement de fibres provenant de forêts gérées à long terme, ISO 14001, EMAS. Imprim'vert®



Éditorial

Michel Courtiade, Maire de Venerque

Chères Venerquoises et chers Venerquois,

Le mois d'avril est traditionnellement le mois du budget.

C'est dans le contexte inflationniste fort, que nous connaissons, que le budget communal a été élaboré cette année. Des équilibres ont été trouvés afin de compenser la hausse du coût de l'énergie, des denrées alimentaires et de la valeur du point d'indice des employés communaux. L'inflation, en général, a fortement impacté nos dépenses de fonctionnement. Un effort collectif concernant les dépenses des divers services de la commune, la fiscalité des administrés et les subventions de nos associations a été demandé afin de faire face aux contraintes conjoncturelles. En matière d'investissements nous avons souhaité, malgré ce contexte tendu, poursuivre nos objectifs, que ce soit dans le secteur de la rénovation des voiries, des bâtiments ou de l'aménagement urbain.

Le second semestre qui va s'ouvrir devant nous sera marqué par la livraison de l'espace socio-culturel avec son inauguration courant novembre.

Les Venerquoises et les Venerquois trouveront là un véritable outil au service du lien social. Ce nouvel équipement saura répondre aux besoins exprimés et aux attentes nombreuses et diverses de nos concitoyens.

Ce sera un lieu de culture et d'animations ouvert sur l'extérieur, un lieu de convivialité, de partage et de détente. Il rendra la culture accessible en offrant une programmation variée. Il permettra aux associations locales de disposer d'un équipement adapté et fera bénéficier d'une qualité d'accueil des artistes professionnels.

Le bulletin municipal que nous vous proposons aujourd'hui dirige son projecteur sur divers sujets qui mobilisent les commissions municipales épaulées par le conseil consultatif. Il témoigne du dynamisme de notre village auquel prennent une large part, nos commerçants et artisans que nous soutenons, car ils participent activement à la vie économique et sociale de la Commune, de son bassin de vie, et contribuent à maintenir un service de proximité.

Je vous souhaite une bonne lecture.

PROGRAMME "Fête Éco"



Samedi 3 juin 2023 aux Allées du Duc de Ventadour

Espace Energie Habitat

Animé par le Pays Sud Toulousain, vous pourrez rencontrer les acteurs pour votre projet de rénovation de votre logement :

- ✗ Les conseillères du Guichet Rénov'Occitanie - service public de la rénovation énergétique
- ✗ ADIL 31- Association Départementale pour l'Information sur le Logement
- ✗ Opérateurs ANAH (Agence nationale de l'habitat) et Rénov'Occitanie
- ✗ Maison de l'habitat de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain
- ✗ Artisans locaux RGE - Reconnus Garants de l'Environnement- et partenaires du Guichet Rénov'Occitanie du Pays Sud Toulousain.

Espace Initiatives locales

Présentation des projets en cours sur le territoire

- ✗ Espace Socioculturel à énergie positive
- ✗ Plan mobilités
- ✗ Rezo Pouce Réseau Solution de covoiturage solidaire
- ✗ Optimisation de l'éclairage public

Espace Associatif

Rencontre et présentation des projets en cours avec les associations locales

- ✗ Les Rayons Verts - ICEA Énergies renouvelables
- ✗ JAAL Jardiner Autrement en Ariège et Lèze
- ✗ RNR Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège

Fêtes Éco Jeunes

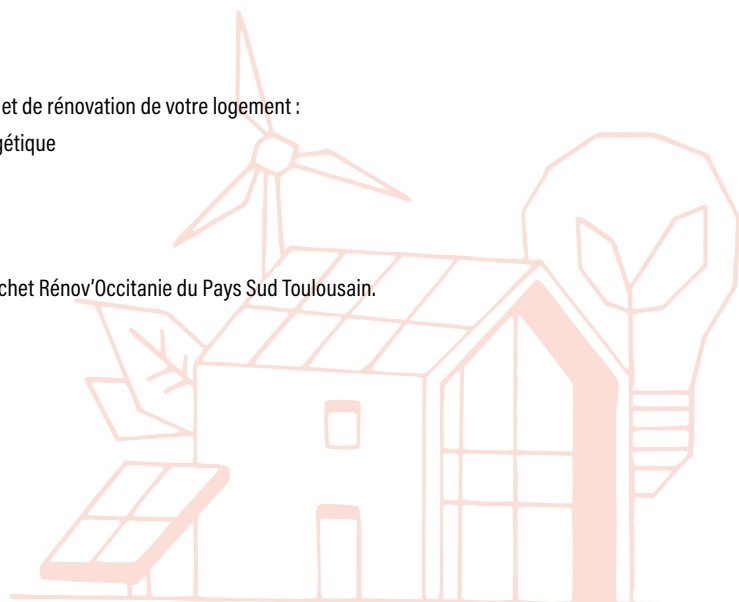
Animations à destination des enfants de tout âge pour qu'ils puissent apprendre en s'amusant :

- ✗ Découvrir toutes les formes d'énergies et consommer plus efficacement
Maquette Energie de Haute-Garonne Environnement
- ✗ Présentation du travail des écoliers sur les pollinisateurs avec la RNR
- ✗ L'association Les Petits Débrouillards proposera des animations et expériences afin de découvrir l'énergie tout en s'interrogeant sur son impact sur l'environnement.

Événements

- ✗ **14h30** Atelier adulte pour simuler votre empreinte carbone et identifier des solutions pour la réduire. Inscription par mail à l'atelier "2Tonnes" : contact@rayonsverts.fr
- ✗ **16h00** Remise des prix Concours de dessin
- ✗ **16h30** Spectacle enfants - Conte au creux de l'arbre à partir de 6 ans
- ✗ **17h30** Verre de l'amitié en musique

Restauration sur place - Vert chez Moi - Traiteur produits locaux
Buvette et Espace pique-nique



Fêtes Éco



VENERQUE

Rencontre Habitat Mobilité
et Transition Énergétique
Allées du Duc de Ventadour

Samedi
3 Juin

9h – 17h



Espace Énergie
Habitat



Initiatives
Locales

**ENTRÉE
GRATUITE**



Fêtes Éco
Jeunes

Restauration, buvette et espace pique-nique sur place





Venerque,

COMMUNE ENGAGÉE POUR LES POLLINISATEURS AU CÔTÉ DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE CONFLUENCE GARONNE-ARIÈGE !



Depuis le début de l'année, l'équipe de la Réserve naturelle accompagne le projet éducatif sur la thématique des pollinisateurs. Initié par l'Alaé et le service des espaces verts de la commune, le projet propose de faire découvrir, de sensibiliser et d'agir en faveur des insectes pollinisateurs.

La pollinisation est un service rendu par la nature, à l'origine d'une variété de ressources alimentaires. Pourtant, mise à part l'abeille « à miel » domestique, nous ne connaissons que très peu le cortège d'espèces qui joue ce rôle à plein temps (coléoptères, papillons, abeilles solitaires et même les mouches et moucheron !) et dont les populations s'effondrent à grande vitesse. Alors, Comment faire découvrir ces petites bêtes et leurs incroyables modes de vie pour continuer à s'en émerveiller et mieux les protéger ?

Au programme, un parcours pédagogique à destination des enfants de l'Alaé, mais aussi des événements et des ateliers pour les habitants, les élus et les agents de la commune. Un projet ancré sur le territoire qui fait du lien sur la commune, reposant sur la dynamique locale et la motivation de plusieurs partenaires. L'équipe de la RNR anime et coordonne les différentes actions en s'inspirant des saisons, des espaces naturels et en prenant appui sur les acteurs engagés sur la thématique. Cela comprend des rencontres avec les apiculteurs de la commune, une balade rallye à la découverte des fleurs mellifères, une exposition sur les insectes à la médiathèque, un concours de poésie, une visite de l'épicerie Bio, une exploration des jardins partagés avec le JAAL, des ateliers pour favoriser les pollinisateurs avec Nature En Jeux et les Jardins de Tournefeuille, et bien d'autres à venir !

Divers événements locaux permettront régulièrement de faire du lien entre les travaux des enfants et le grand public, parmi lesquels la foire de printemps (14 mai) et la journée de la transition énergétique (3 juin), qui seront de véritables vitrines pour valoriser les actions réalisées et rencontrer le public.

Les élus et agents de la commune ont également été conviés à participer à un atelier fresque de la biodiversité pour faire émerger des solutions à mettre en place pour lutter contre l'érosion de la biodiversité, et plus particulièrement contre l'effondrement massif des insectes pollinisateurs*. Quelques idées d'aménagements propices à la biodiversité ont émergé et seront proposées à la municipalité dans le cadre du projet.

Un moment de clôture du projet sera organisé le mercredi 31 mai à 17H30 au jardin de la mairie. Nous y célébrerons ensemble la remise des Passeports Pollinisateurs aux 35 enfants de l'Alaé ainsi que l'inauguration des aménagements pédagogiques installés au jardin de la mairie.

Et vous, comment pouvez-vous agir en faveur des pollinisateurs dans votre commune ?

- ✗ Laisser pousser un carré de fleurs sauvages et de « mauvaises » herbes dont raffolent les chenilles des papillons !
- ✗ Participer à une balade nature ou une animation avec une association locale.
- ✗ Apprendre à reconnaître différentes espèces d'abeilles (il en existe plus de 1000 !).
- ✗ Suivez le Mooc pollinisateurs de Telabotanica, une formation en ligne reconnue et gratuite.
- ✗ Tondre moins souvent et laisser des îlots en libre évolution.
- ✗ Tondre du centre vers l'extérieur pour laisser une échappatoire aux insectes.
- ✗ Faucher plutôt que tondre permet par exemple de limiter la destruction des oeufs de papillons.
- ✗ Se fournir en plantes sauvages et locales qui offrent une source de nourriture adaptée aux insectes du coin.
- ✗ Planter des haies diversifiées d'origine locale (les haies champêtres sont des refuges et offrent des fleurs très mellifères : prunier, cornouiller, sureau, églantier, aubépine, ronce, pommier...).
- ✗ Conserver du bois mort dans le jardin qui offrira un gîte aux abeilles solitaires et pas que...
- ✗ Garder des espaces de terre nue, de sable et de feuilles à l'abri du piétinement (Une partie des abeilles solitaires nichent dans le sol).
- ✗ Éteindre les lumières la nuit pour favoriser les pollinisateurs nocturnes.
- ✗ En parler autour de soi pour faire changer le regard sur la nature.
- ✗ Observer et s'émerveiller de la diversité de la nature !



La Médiathèque

ENGAGÉE POUR LA NATURE

Pour mieux protéger la nature et l'environnement, il est nécessaire d'en saisir la difficulté et la complexité.

Chacun s'accorde à dire qu'il est urgent de comprendre les impacts de notre mode de vie sur la nature pour la transformer par de multiples actions visant à sensibiliser le public, en privilégiant un contenu moins technique et moralisateur afin de rester accessible au plus grand nombre.

Notre ambition est de vous accompagner de manière ludique en vous proposant des animations d'où naîtront, nous l'espérons, de futurs acteurs de la protection de la nature.

C'est ainsi que nous avons construit le projet : « La nature – Protégeons nos ressources ». Tantôt porteur de projet ou partenaire d'actions portées par d'autres, nous nous accordons tous à œuvrer ensemble vers une nature préservée.

Revenons, en images sur le programme des trois premières actions !



ANIMATION « MON PETIT JARDIN »

Les élèves de l'école maternelle et les enfants qui ont assisté au « Mercredi des Petits » ont pu être initiés au monde végétal, à l'univers du jardin, des plantes et des animaux. Ils ont découvert des produits du potager : comment ils poussent, comment les déguster et comment aborder les notions d'alimentation et d'écologie dès le plus jeune âge.

TABLE À THÈME

Ecologie du 24 mars au 21 avril. Tous les documents exposés sont à consulter sur place pendant la durée de la table et seront proposés à l'emprunt à l'issue.



EXPOSITION PHOTOS « HAÏKU »

Après la rencontre avec les scolaires, Sébastien Blomme s'est prêté à l'exercice du vernissage en relatant ses expériences de photographe naturaliste samedi 25 mars.



Projet annuel Nature : « Protégeons nos ressources »

LE PROGRAMME À VENIR :

- **Exposition « Biodiversité » 9 au 26 mai** – Visites des classes les 12/05, 23/05 et 26/05 – Gratuit et ouvert à tous aux heures d'ouverture de la médiathèque.
- **Ateliers découverte du métier d'apiculteur** avec Monsieur Dubord le 13/06 pour les élèves de CM exclusivement.
- **Projet pédagogique « Journée verte »** avec la naturopathe Emilie Corblin auprès de classes de maternelle et élémentaire les 13/06, 14/06 et 22/06 – Observation de son environnement sonore, le cycle de l'eau et la faune aquatique, land art, biologie et botanique, repérages de la chaîne alimentaire par les plantes et cueillettes...
- **Nous clôturerons le programme par la 7^{ème} édition de l'Apérilvres : samedi 24 juin de 10h30 à 13h30** – Jardins de l'Oustalet avenue du Mont Frouzi.
- **Des expositions** : Des productions des enfants avec la naturopathe. Des réalisations des enfants de l'ALAE lors des ateliers sur les insectes pollinisateurs. Des insectes géants en métal réalisés par les services techniques de la ville de Venerque.
- **Espace librairie et vente de livres** sur le thème de l'écologie par le partenaire : Librairie de la Renaissance.
- **Un quiz musical** sur les thèmes de la Faune et la Flore animé par la naturopathe.
- **Conte** sur les saisons avec accordéon diatonique et marionnettes dans un décor naturel et bucolique.
- **Des stands de ventes** de miel et de liqueurs et produits cosmétiques bio.

Rezo pouce

S'INSTALLE A VENERQUE !



Le projet Rézo Pouce voit le jour à Venerque !

Notre commune s'est engagée dans le projet Rézo Pouce aux côtés du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Sud Toulousain qui porte le projet auprès de 38 communes du territoire.

Venerque va voir apparaître cinq arrêts qui vous permettront de vous déplacer pour vos trajets du quotidien.

C'est un dispositif qui permet à un passager et à un conducteur de se rencontrer de façon spontanée en « mode stop » grâce à un réseau d'arrêts matérialisés par des panneaux verts « Arrêts sur le pouce » ou de manière organisée par le biais d'une application Rézo Mobicoop. Les trajets peuvent être programmés et réguliers, mais l'on peut aussi activer son application au moment du départ avec l'option « Partir maintenant » et visualiser les covoitureurs disponibles sur son itinéraire.

Les utilisateurs peuvent également créer et s'abonner à des hashtags qui les intéressent (par exemple #GareVenerque, #ClubCanoëKayak) et ainsi entrer facilement en contact avec des personnes ayant les mêmes centres d'intérêts.

L'inscription à REZO POUCE est simple et gratuite. Essayez ce nouveau service de mobilité de proximité en toute confiance ! Vous pouvez notamment lire le QR code associé ou vous rendre sur rezopouce.fr.

Le lancement de cette nouvelle solution de covoiturage solidaire aura lieu le 3 juin à Venerque lors de la Fête Eco.

Nous vous y attendons nombreux !





CONSULTATION CITOYENNE

Pour l'organisation d'un marché complémentaire

Du 9 Mai au 16 Juin 2023



Le marché de plein vent actuel se tient tous les jeudis matin sur les allées du duc. Nous souhaitons connaître vos habitudes concernant ce marché ainsi que votre avis concernant un éventuel marché complémentaire.

La consultation citoyenne est ouverte à tous les habitant-e-s de Venerque.

Une réponse par personne.

Fin du dépôt des réponses le 16 juin.

Comment répondre ?

Par Voie papier
avec le bulletin reçu dans votre boîte aux lettres



Par Voie numérique
en scannant le QR code ci-contre et en remplissant le formulaire

Conseil consultatif DE VENERQUE

Identité, réalisations et projets !

Le Conseil Consultatif de Venerque (CCV) est une instance de concertation, de participation et d'échange, composée de citoyen-ne-s désirant s'impliquer dans le devenir de leur commune.

Créé en 2021, le CCV répond à des missions proposées par le Conseil Municipal, mais est également force de proposition de projets et/ou de proposition de consultation citoyenne.

Le CCV s'organise en groupes autour de différentes thématiques : Mobilité, Aménagement de l'espace public, Citoyenneté, Environnement, Social et Dynamique du village.

Le CCV s'est par exemple associé à l'étude sur la mobilité dans Venerque (pour une transition vers des mobilités douces). Certains des membres du CCV ont également participé à la réflexion sur l'éclairage public.

Le projet de Géocaching a vu son aboutissement en février 2023 : un parcours de 17 caches dans Venerque et tout autour du village est à découvrir. Rendez-vous sur l'application Geocaching.

Parmi les projets en cours, on compte par exemple l'aménagement des berges de l'Ariège, l'aide aux devoirs ou une prochaine consultation citoyenne ayant pour thème le marché.

N'hésitez pas à postuler au CCV !

Contactez-nous par mail à l'adresse ccd@mairie-venerque.fr



Espace SOCIO-CULTUREL

Vers la construction d'une programmation culturelle riche et variée

Les travaux liés à la construction de l'espace socio-culturel vont bon train même si cela peut paraître long mais le temps paraît toujours plus long pour ceux qui attendent.

Parallèlement, les commissions culture et associations travaillent déjà à l'élaboration d'une programmation culturelle aussi riche et variée que possible. Pour ce faire, nous avons convié les associations culturelles de la commune et les acteurs culturels locaux à réfléchir à des manifestations et spectacles qu'ils pourraient nous proposer. Nous nous sommes également associés aux institutions telles que le Pays du Sud Toulousain et le Conseil Départemental afin d'envisager que notre espace puisse s'inscrire dans des circuits de festivals.

Nous projetons également la création d'une association entre la commune de Venerque, celle de Martres Tolosane (qui se dote actuellement d'une salle de spectacle jumelle de la nôtre) et la compagnie du Tracteur à Cintegabelle, afin de pouvoir mutualiser l'achat de spectacles de qualité. Afin de nous aider dans cette tâche, la mairie accueille un stagiaire, étudiant en master art et communication, études visuelles et médiations culturelles. Il est arrivé mi avril et devrait continuer en tant qu'alternant dès la rentrée prochaine.

En outre, le conseil municipal a longuement travaillé à la nomination des salles, de l'esplanade et de l'espace socio-culturel lui-même. Ainsi, pour ce qui est des salles, nous avons privilégié des noms d'artistes locaux ainsi que des figures venerquoises ayant œuvré pour la vie culturelle locale.

En ce qui concerne le nom de l'espace socio-culturel, nous pouvons vous annoncer qu'il s'appellera TerraViva, en référence à la terre de Venerque qui a servi à la fabrication des briques de terre crue présentes dans le bâtiment.

TerraViva signifie Terre vivante en occitan, symbole de culture et de vie. A l'heure actuelle, une société de graphisme est à pied d'oeuvre pour créer la signalétique de tous ces espaces, qui sera révélée au grand public lors de l'inauguration du bâtiment. Mais encore un peu de patience, nous vous en dirons plus très bientôt...

Budget ASSOCIATIONS

Après 2 années de COVID pendant lesquelles les activités associatives ont été fortement impactées et diminuées, elles ont repris de plus belle en 2022, renouant avec leur implication dévouée dans la dynamique du village.

En 2023, alors que notre pays est fortement impacté par les différents conflits internationaux ainsi qu'une crise économique et sociale sans précédent, nous avons été dans l'obligation de demander à nos associations des efforts supplémentaires en ce qui concerne les subventions que nous leur accordons chaque année pour les aider dans leur fonctionnement.

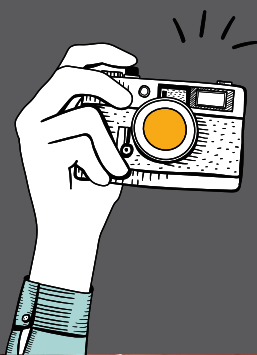
Ainsi, l'unanimité des élus de la commission association et vie festive a proposé au Conseil Municipal de réduire les subventions de fonctionnement de 10 % cette année tout en maintenant le niveau des subventions exceptionnelles lié à l'organisation des manifestations d'intérêt public.

En revanche, afin de continuer à accompagner au mieux nos associations dans la poursuite de leurs activités et l'organisation de leurs manifestations, la municipalité continue de leur garantir la gratuité de l'accès aux salles communales (une dizaine à l'heure actuelle), la mise à disposition du matériel et l'accompagnement des services techniques, ainsi que la prise en charge par la mairie des dépenses d'eau, d'électricité, chauffage, ménage et enlèvement des ordures.

Nous tenons à remercier l'ensemble des associations pour leurs efforts et leur compréhension ainsi que la confiance qu'ils nous accordent et la bonne collaboration que nous avons ensemble.



Rétrospective en images



24[09/22

Bobine verte

Projection Bigger than us



07 et 08[07/22

Prix du jeune écrivain

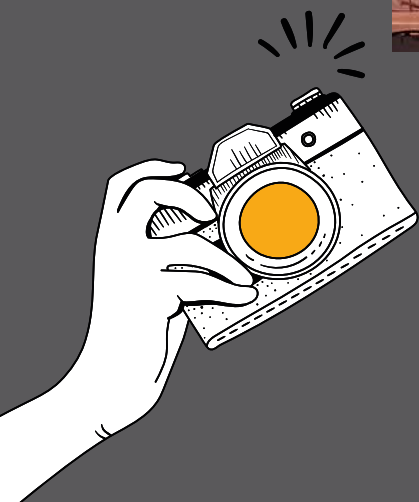
Spectacles des étudiants du conservatoire d'art dramatique de Montréal



17[04/22

Chasse aux œufs de Pâques

Organisée par le comité des fêtes



27[04/22

*Opération
Zéro Waste*

Sensibilisation aux déchets plastiques et au respect de l'eau





25 et 26[06/22
Festiv'arts pluriels

Apérilivres, concert école de musique, concerts et spectacles sous chapiteau



[11/22

Spectacle Clan des songes



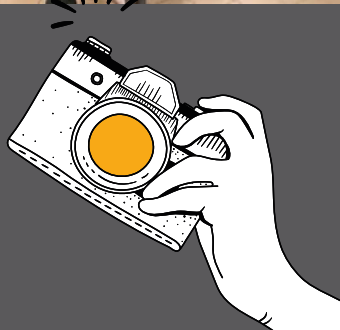
21[10/22
Concert la Clé des champs



[Sept-Oct/22
Rencontres citoyennes



10[02/23
Cérémonie d'accueil des nouveaux Venerquois



10[02/23
Goûter des aînés

Travaux

La commune de Venerque n'a de cesse de réparer et d'améliorer notre voirie, nos chemins et divers bâtiments publics pour un meilleur vivre ensemble dans le village.



La Poste et le logement d'urgence :

Travaux de rénovation énergétique du bâtiment de La Poste et de création d'un logement d'urgence réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale.



Boulodrome

Suivi de chantier et appel d'offre de réalisation par le "SDEHG". Mise en place de coffrets électriques pour futures utilisations de manifestations associatives.



Chemin de Ginesty

Suivi de chantier et appel d'offre de réalisation par "Réseau 31". Modification et amélioration du réseau d'eau potable dans le but des travaux du nouveau giratoire.



Loup Saut phase 2

Suivi de chantier et appel d'offre de réalisation par le "SAGe".
Travaux de réfection de la chaussée, reprise des canalisations eaux
pluviales, aménagement des trottoirs.



Route de la Baronne

Suivi de chantier et appel d'offre de réalisation par le
"SAGe". Reprise de voirie par bi-couche.



Services Techniques

Rénovation des vestiaires, toilettes et lieux de vie.

Léon PIQUES
Décédé accidentellement
dans le cadre de son travail
1919 - 1978



Rue du pic du Midi et rue du Pic Aneto

Suivi de chantier et appel d'offre de réalisation par le "SAGe". Reprise de voirie par
enrobé et de canalisation d'eaux pluviales.





De la TEOM à la TEOMI

TEOM : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et TEOMI : taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative

Tarification

- Une tarification calculée au litre et non pas au poids ou au volume par multiple de 30 litres (pour les PAV).
- Une tarification au relevage de bac pour les PAP.
- La partie variable sera comptabilisée en 2024 et facturée en 2025.
- Fin 2023, des tarifs provisoires seront présentés et les tarifs définitifs seront votés courant 2025.
- A l'heure actuelle, la proportion et les tarifs ne sont pas définis.

Calendrier

- **Avril 2023** : chaque foyer venerquois recevra un courrier selon le mode de collecte qui lui est attribué et lui expliquant les nouvelles modalités de relevage et le calendrier de collecte.
- **Mai 2023** : les foyers en collecte PAV auront 3 semaines pour retirer leurs badges (2 semaines en mairie et une semaine par la CCBA).
- **Le déploiement se fera sur toute l'année 2023.**
- **2024** : comptabilisation des relevages par foyer.
- **2025** : facturation.

La solution pour réduire vos déchets ménagers : le compostage

A partir du 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets deviendra obligatoire. La CCBA vous propose plusieurs tailles et types de composteurs selon vos besoins et votre habitat.

Le saviez-vous ? Seuls 28 % de vos déchets ménagers ne sont pas valorisables !



Que faut-il faire ?

Compostez !

Si l'on dispose d'un jardin, le compostage est possible et contrairement aux idées reçues : ça n'attire pas les nuisibles, ça ne sent pas mauvais, ça ne prend pas beaucoup de temps, ça enrichi le sol et surtout ça fera baisser le montant de la TEOMI.



Les Composteurs

Des composteurs à tarifs préférentiels* sont à votre disposition à la CCBA.

1 à 3 personnes : 12 € (300 L)
3 à 10 personnes : 18 € (445 L)
+ 10 personnes : 30 € (800 L)

Pourquoi ?

Parce que les ordures ménagères partent à l'incinération et qu'il n'est pas logique d'envoyer dans des fours des biodéchets ayant un fort taux d'humidité ;

L'incinération des ordures est une activité polluante pour l'environnement et néfaste pour la santé ;

L'Etat augmente chaque année la taxe adossée à la tonne incinérée.

CCBA : Gestion des déchets : de la TEOM à la TEOMI

Dans le cadre d'une démarche globale de réduction des déchets ménagers afin de réduire les coûts du recyclage et préserver son environnement, la CCBA poursuit son déploiement de la collecte incitative. Depuis la mi-avril, c'est au tour de la commune de Venerque.

En effet, il s'agit pour nous tous d'adopter une attitude plus éco-responsable et nous engager à trier plus.

Le bonheur est dans le tri



3 étapes pour le tri sélectif

Le tri des déchets se fait en 3 étapes : papiers/cartonnettes en colonne bleue, emballages recyclables plastique, métal et briques alimentaire en bac ou colonne jaune (selon votre lieu d'habitation), emballages en verre en colonne verte.

Un nouveau mode de collecte

Ce nouveau mode de collecte et la mise en place de la nouvelle tarification ne concernent que les déchets ménagers (poubelles vertes). Ce système permet d'individualiser la production de déchets grâce à des bacs individuels pucés pour une collecte en porte à porte (PAP) ou des badges d'accès aux colonnes d'apport pour une collecte en point d'apport volontaire (PAV).

Pour la collecte en PAP, le service déchets de la CCBA met à votre disposition des bacs de 120 litres ou 240 litres selon votre besoin. La puce de votre poubelle sera scannée à chaque fois que vous la sortez pour qu'elle soit relevée. Si vous avez pris l'habitude de laisser vos poubelles dehors, sachez que le relevage de votre poubelle sera facturé à chaque fois, même si elle est vide ! Nous vous engageons donc à rentrer vos poubelles, sinon l'addition risque d'être salée alors que ce système est sensé nous faire faire des économies !

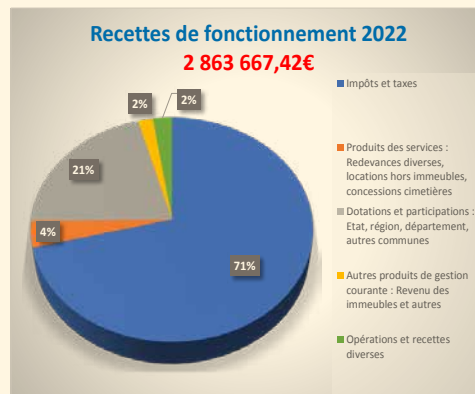
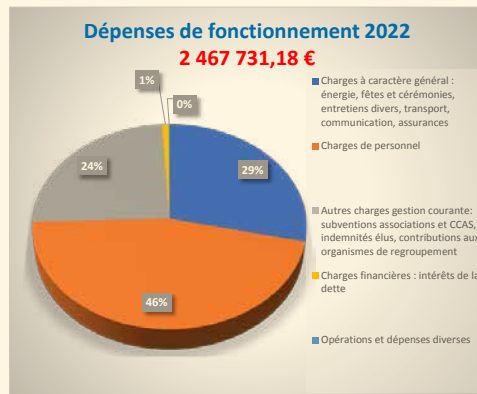
Important : les personnes habituées à apporter leurs déchets en bacs collectifs de 660 litres se verront remettre des bacs individuels pucés.

Pour ce qui est de la collecte en PAV, vous devrez désormais apporter vos poubelles dans les colonnes prévues à cet effet en badgeant à chaque apport.

Important pour la collecte en PAV : les colonnes n'acceptent pas des sacs supérieurs à 30 litres. D'ailleurs, à chaque fois que vous badgerez, il vous sera comptabilisé puis facturé 30 litres. Si vous étiez habitués à utiliser des sacs de 50 litres, il vous faudra impérativement changer de taille.

Budget communal 2022/2023

COMPTE ADMINISTRATIF



La compte administratif 2022 a été voté le 12 avril 2023. Il traduit les dépenses et les recettes réellement exécutées par la commune en 2022. Il est composé de 2 parties :

La section de fonctionnement, qui dégage un excédent de **395 936,24 €** en 2022.

La section d'investissement, qui dégage en 2022 un excédent de **678 289,23 €**

Le **résultat final de 2022** s'élève à **1 601 818,31 €** après report du résultat de 2021 qui était de **1 357 792,24 €**, introduction des restes à réaliser (dépenses ou recettes engagées en 2022 mais pas encore payées) et autofinancement du cumul des déficits passés de la section d'investissement.



BUDGET PRIMITIF 2023

BUDGET PRIMITIF 2023 SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	
Dépenses globales de fonctionnement	2 919 080,31 €
Charges financières (intérêts de la dette)	50 000,00 €
Autofinancement	1 638 372,00 €
TOTAL DÉPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	4 607 452,31 €

Recettes de fonctionnement	
Fiscalité	2 222 144,00 €
Dotations (Etat, région, département, autres communes)	593 441,00 €
Autres ressources	190 049,00 €
Report résultat budget 2022	1 601 818,31 €
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	4 607 452,31 €

BUDGET PRIMITIF 2023 SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	
Dépenses globales d'investissement	4 665 080,89 € dont 3 600 000 euros pour la construction d'un équipement socio-culturel
Remboursement du capital de la dette	1 064 455,44 € dont 800 000 euros de prêt relais pour l'équipement socio-culturel
Report des déficits passés d'investissement	92 346,03 €
TOTAL DÉPENSES SECTION D'INVESTISSEMENT	5 821 882,36 €

Recettes d'investissement	
Subventions (Etat, région, département, union européenne)	1 793 492,93 €
Emprunts	1 634 974,00 € dont 1 543 974 euros de prêt relais pour l'équipement socio-culturel
Récupération de la TVA sur investissements	225 867,00 €
Taxe d'aménagement	310 000,00 €
Autofinancement des déficits passés d'investissement	151 910,77 €
Autofinancement des projets futurs	1 638 372,00 €
Produits de cessions (vente réserve foncière)	65 000,00 €
Restes à réaliser 2022	2 265,66 €
TOTAL RECETTES SECTION D'INVESTISSEMENT	5 821 882,36 €

L'impact de l'inflation sur le budget 2023 : Les perspectives d'inflation restent fortes. Nos dépenses à caractère général, notamment l'électricité, le gaz, mais également les denrées alimentaires vont continuer à augmenter malgré notre vigilance et notre volonté pour les limiter. Par ailleurs nos charges de personnel vont également progresser avec l'augmentation de la valeur du point d'indice fixé par l'état en juillet 2022 et qui va peser sur une année pleine en 2023. Il faut ajouter également le coût en année pleine des embauches de personnels réalisées en août 2022 avec l'arrivée de la 5^{ème} classe à la maternelle. Face à cela et afin de maintenir un équilibre pérenne du budget de fonctionnement, nous avons décidé d'augmenter de 4 points la fiscalité sur la taxe foncière sur les propriétés bâties et sur la taxe d'habitation pour les résidences secondaires. La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement nous permet un autofinancement de nos dépenses d'investissement à hauteur de 1 638 372 000 €.

Le budget d'investissement s'équilibre à **5 821 882,36 €** avec des recettes qui proviennent de nos excédents de fonctionnement (1 790 282,77€) mais également grâce à notre capacité à aller chercher des subventions (1 793 492,93 €). L'investissement principal en 2023 est la construction de l'équipement socio-culturel. Nous avons recours à un prêt relais de 1 543 974 €, afin de maintenir nos encours de trésorerie. Le remboursement de ce prêt relais se fera au fur et à mesure de la perception des subventions et du remboursement de la TVA en lien avec le projet de l'équipement socio-culturel, et qui vont s'étaler sur plusieurs exercices.

Bilan

DE LA MI-MANDAT



En 2020, vous nous accordiez votre confiance pour servir notre belle commune et tous ses habitants, responsabilité que nous prenons à cœur avec l'ensemble de l'équipe municipale. Nous avons pris en charge les affaires de la commune dans un contexte inédit lié à une crise sanitaire, à laquelle succèdent la menace d'une guerre et une inflation exponentielle.

Aujourd'hui je pense pouvoir affirmer que notre engagement nous a permis d'être à la hauteur de nombreux enjeux même si la situation économique nous a contraint de surseoir à certains projets.

Nous souhaitons aujourd'hui, en cette période de mi-mandat, vous rendre compte de l'état d'avancement des engagements que nous avons pris, pour les plus emblématiques d'entre eux.

Amélioration des équipements municipaux

- ✓ **Les locaux de la Mairie** ont été dotés d'une installation de chauffage / climatisation performante, économique du point de vue énergétique et plus vertueuse en terme d'écologie.
- ✓ **Les bâtiments des services techniques** ont été réaménagés et mis aux normes.
- ✓ **La chaudière de la salle des fêtes** qui avait dépassé depuis longtemps la durée de vie que l'on pouvait attendre d'elle a été remplacée.
- ✓ **La construction de l'équipement socio-culturel** a été entreprise et est en phase d'achèvement.
- ✓ **Un véhicule utilitaire électrique** a été acquis au bénéfice des services municipaux.
- ✓ **Maison de l'Oustalet** : située en face de la médiathèque, elle a été entièrement rénovée et a trouvé ses fonctions auprès de nos associations.



Vie économique

- ✓ **L'ancienne cantine** rue Rémusat a été entièrement rénovée et offerte à la location pour un commerce de prêt à porter. Il vient renforcer la dynamique de cette rue commerçante.
- ✓ **Les travaux de réhabilitation** de la Poste et du logement d'accueil sont achevés.

Voirie

- ✓ **Création de la voie d'accès** au futur espaces socio-culturel.
- ✓ **Un trottoir** est venu équiper la route de la trinité.
- ✓ **Aménagement d'un tourne à gauche** au niveau du lotissement des vignes sur le route de Narbonne.
- ✓ **Le revêtement de l'avenue des Pyrénées** a été entièrement refait.
- ✓ **L'aménagement de l'avenue de Loup saut** a été conduit à terme. Un trottoir permet aux habitants du sud de la commune de rejoindre le centre bourg, en toute sécurité. Ces travaux ont été mis à profit pour endiguer les ruissellements des eaux qui s'écoulaient par forte pluie chez les riverains en contre-bas de la chaussée.
- ✓ **L'adduction d'eau potable**, à l'entrée du chemin de Ginesty a été reprise pour effacer des servitudes dans le domaine privé et compléter le maillage.
- ✓ **L'éclairage du terrain de pétanque** a été rénové ce qui permettra d'étendre l'usage de celui-ci à d'autres activités.

Écoles

- ✓ **La grille tarifaire de la restauration scolaire** a été reconsidérée et permet d'offrir, aujourd'hui, des repas à 1 Euro pour les familles aux revenus les plus modestes.
- ✓ Dans le cadre de nouvelles solutions numériques **des PC et tablettes pédagogiques ont été mis en place** dans toutes les classes de l'école primaire.
- ✓ **Des aménagements** imaginés par les écoliers eux même dans le cadre du projet « Dessine ta cour » ont été entrepris.
- ✓ **Une cinquième classe de maternelle** a été équipée et ouverte. Cet aménagement a conduit à la création d'un poste nouveau d'ATSEM et en corollaire, à la réorganisation de l'accueil périscolaire et du temps de restauration avec l'ouverture de la deuxième salle de la restauration scolaire.
- ✓ **La clôture de l'école primaire** a été entièrement refaite pour répondre à des contraintes sécuritaires. Des travaux ont été également menés sur **l'installation de chauffage** afin d'assurer un meilleur confort à nos écoliers en période froide.

Mobilité douce et environnement :

- ✓ **Une grande étude sur les déplacements a été menée.** Il s'agissait d'identifier le comportement des usagers de la route, en considérant l'espace, le moment et les moyens utilisés, associé à un inventaire des lieux de stationnement. L'analyse des résultats permettra de proposer des aménagements favorables aux déplacements des piétons, cyclistes etc....
- ✓ **Les enfants de nos écoles ont été sensibilisés à la valeur de l'eau et de l'intérêt à la préserver.** Une gourde sérigraphiée à leur nom leur a été offerte.
- ✓ Proposée par le Pays du sud Toulousain la **soirée de sensibilisation sur les grands enjeux du changement climatique et de l'empreinte carbone**, « La bobine verte » a été organisée dans notre commune.

Action sociale

Dans un contexte économique qu'il n'est plus besoin de décrire, pour soutenir les plus fragiles, l'action sociale se montre particulièrement efficace, et est à l'origine de nombreuses initiatives :

- ✓ Mise en œuvre d'une **mutuelle municipale**.
- ✓ Installation d'une **permanence hebdomadaire de FRANCE SERVICE**.
- ✓ Réponse aux **sollicitations des administrés en difficulté**.
- ✓ Mise en œuvre des **plans canicule et grand froid**.
- ✓ Avec le concours des secouristes de la protection civile, des pharmacies locales et du supermarché, recueil de dons de produits d'hygiène et **acheminement d'aide** dans le contexte pandémique et la **guerre en UKRAINE**.
- ✓ **Création de l'atelier de bien être** mis en place au profit des seniors avec le concours de la fédération française de Gymnastique.
- ✓ **Aménagement de la salle du Parvis** au bénéfice d'un pôle social propice aux activités du Centre Communal d'Action Sociale et l'accueil d'assistantes sociales qui tiennent régulièrement des permanences.

Sécurité publique.

- ✓ **Un nouvel agent de police municipale a été recruté.** Il confortera la sécurité de l'agent déjà en place lors des interventions et permettra une activité mutualisée avec la police municipale du Vernet améliorant ainsi de façon significative la prévention de la délinquance et les incivilités. Un véhicule leur a été attribué en remplacement de l'existant qui a été reversé aux services techniques.

Art et culture

- ✓ Un village où il fait bon vivre suppose **des moments de culture et joie**. Nos associations y pourvoient grandement. La municipalité y a apporté des compléments en proposant le festiv'arts pluriel, la journée consacrée au vélo ou des animations originales qui nous sont concoctées par la médiathèque : expositions atypiques, un « escape game », la rencontre avec des auteurs littéraires, les animations de fin d'année, l'apérilivre, etc...

Instances municipales

- ✓ **Le conseil consultatif de développement** a été installé dans ses attributions et conduit des réflexions dans de nombreux domaines.
- ✓ Après l'étude du PADD la **révision du PLU** confiée à un bureau d'étude est en cours.

Ainsi, ce bilan de mi-mandat vous permettra d'apprécier où nous en sommes dans l'exécution du programme municipal.

Il nous reste encore trois ans pour déployer notre projet, dans un contexte budgétaire très difficile en raison de la crise énergétique et de l'inflation qui touchent l'ensemble des habitants et qui n'épargnent pas les collectivités territoriales. Nous saurons répondre à cette nouvelle épreuve, comme nous avons su être à vos côtés durant la crise sanitaire. Nous continuerons d'agir avec force et vigueur.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble de nos partenaires institutionnels, économiques et associatifs ainsi que les agents municipaux qui concourent, aux côtés de l'équipe municipale, au développement de notre commune.

Sincèrement vôtre.

*Votre Maire,
Michel Courtiade*

ET SI DEMAIN *Venerque*

Les élus



Zoom sur le budget 2023

Nous n'avons pas voté le budget 2023. Venerquoises, Venerquois, le couperet est tombé lors de ce conseil municipal du 12 avril 2023 : les **impôts fonciers sur les propriétés bâties vont augmenter de près de 12 %** cette année ! Pour l'État, c'est une hausse de presque 8 % et comme si ce n'était pas assez, les élu-es majoritaires décident d'augmenter sa part : **+2 % en 2022, +4 % en 2023...** Les propriétaires de parcelles non-bâties sont épargné-es par cette hausse, une décision prise par la majorité locale.

Les impôts et taxes représentent 71 % des recettes réelles de fonctionnement pour la commune, ce sont bien les citoyen-nés qui contribuent au bon vivre de Venerque. Mais les dépenses de fonctionnement liées aux charges générales ont augmenté de près de 50 % en 2 ans ! L'inflation est là indéniablement mais certains choix posent question... L'opposition alerte sur cette hausse exponentielle !

Salle socioculturelle de Venerque : 5 600 000 €... Dernier prix ?

Oui, le contexte actuel d'inflation a entraîné une hausse du budget prévu pour la réalisation de la nouvelle salle socioculturelle de Venerque. Certes, nous en convenons ; mais "tout est maîtrisé" nous argumente-t-on lorsque nous émettons la moindre question sur le financement, les subventions... et "personne n'a la boule de cristal pour anticiper ce qui peut arriver". **Pour nous le contexte devrait obliger la majorité du conseil municipal à changer de cap, à bifurquer.** Que pourra-t-on faire pour les Venerquois-es si l'inflation s'emballe, si les réseaux d'approvisionnement sont rompus, si les aléas climatiques deviennent impactant localement... La salle ne nous sera pas d'une grande aide hormis peut-être de servir d'abri... et encore !

La **course aux subventions** pour des **projets coûteux** et monopolisant ainsi une part très importante du budget de la municipalité nous paraît une **gestion dépassée et obsolète**. Nous sommes convaincu-es que désormais une réflexion profonde, dans le cadre d'un réel processus démocratique, doit être menée pour faire face aux enjeux réels (écologiques, sociaux et démocratiques) de la commune. Oui, la culture, les associations doivent être soutenues. Oui, l'école maternelle est vétuste et nous devons nous emparer de cette question. Mais **cherchons des solutions en adéquation avec les besoins réels de la population**. Nous défendons nos positions et dénonçons les décisions imposées par la majorité sans débat ni vraies concertations.

“**Nous sommes pour faire avec les habitant·es et non faire pour les habitant·es.**”

Les associations doivent faire des « efforts »

La qualité de vie à Venerque est reconnue, entre autres, pour sa vie associative dynamique et variée. Nous, élu-es ESDV, voulons reconnaître et remercier le travail et l'implication des bénévoles qui donnent de leur temps et s'engagent. Nous saluons aussi le travail des salarié-es, ils-elles sont souvent précaires et rarement millionnaires.

Alors non, **nous ne pouvons pas cautionner la baisse des subventions des associations**. Nous la trouvons vraiment trop injuste : plus d'habitant-es à Venerque et moins d'argent redistribué pour ce tissu associatif si précieux ! Nous réaffirmons notre souhait de cultiver cette vitalité, ce vivre, ce faire ensemble et non pas imposer un **diktat gestionnaire** à de si belles initiatives humaines. Tout est question de choix : pour nous, plus d'associations, c'est plus de joie et de créativité, c'est moins de repli sur soi, plus d'humanisme. Des économies, il est possible d'en faire, **nous avons fait des propositions pour plus de sobriété sur la commune** (éclairage, chauffage, entretien, sécurité, espaces verts...) **qui tardent trop ou ne seront pas prises en compte**. Certaines décisions interpellent : la signalétique de notre salle culturelle a obtenu un budget plus important que celui de toutes nos associations réunies. Est-ce bien raisonnable ? Pour toutes ces raisons, **nous avons voté contre cette délibération**.

Les grands perdants du budget : les jeunes

Un **espace aménagé pour la jeunesse** avait été initié en concertation avec les jeunes depuis 2014. Il devait se faire à côté de la salle socioculturelle. Aujourd'hui, il est **reporté ad vitam æternam** pour « **raisons budgétaires** ». Le conseil municipal des jeunes promis au programme de la majorité n'a toujours pas vu le jour. **Les jeunes ne sont vraiment pas la priorité de la majorité...** à notre grand regret !

Une nouvelle recrue pour Et Si Demain Venerque

Enseignant en histoire-géographie, habitant Venerque depuis 17 ans, père de 3 enfants, qui plus est ancien élu et tiré au sort pour notre liste, **Aurélien Giraud est venu remplacer Patrick Feixa** en décembre 2022 **pour concrétiser notre volonté de mandat tournant** et impliquer ainsi le plus de citoyen-nés possible durant la mandature.

Pour en savoir plus : et-si-demain.fr

Pour nous contacter : elus@et-si-demain.fr

Présentation

DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES ET PERSONNEL DE LA CANTINE

Les équipes pédagogiques de nos écoles se sont quelques peu transformées cette année avec l'arrivée de nouveaux enseignants. Il nous semblait important de vous les présenter officiellement.



Ecole Maternelle :

- **Nathalie Moreau** : PS
- **Laurine Bielak** : PS-MS
- **Véronique Lubin** : MS-GS
- **Clio Fournieux** : enseignante dans trois classes : PS-MS le lundi, MS le mardi et un mercredi sur deux et GS le jeudi, vendredi et un mercredi sur deux.
- **Sarah Lebreton** : MS et directrice
- **Cécilia Ferreira** était absente : GS



Ecole Primaire :

- CP **Mme RICHARD**
- CP/CE1 **Mme MEREL**
- CE1 **Mme GODINEAU**
- CE2 **Mme DELPECH** et **M. CURE**
- CE2/CM1 **Mme GOUIT** et **M. CURE**
- CM1 **Mme LASSERRE**
- CM2 **Mme ROUX**
- CM2 **Mme YAKHLEF**
- ULIS **Mme CONAN** et **M. CURE**



Equipe de Cuisine restauration scolaire :

- Chef de cuisine : **M. Yvan Lebon**
- **Mme Olivier Monique**
- **Mme Nougailon Sandrine**
- **Mme Bielle Isabelle**
(en remplacement d'Ingrid Mangue actuellement absente)



Semaine anti-gaspillage

AU RÉFECTOIRE ÉLÉMENTAIRE DU RESTAURANT SCOLAIRE

Notre nouveau responsable de restauration et son équipe ont organisé la semaine du 3 au 7 avril une semaine anti-gaspillage pour évaluer comment la restauration scolaire de Venerque se positionnait par rapport à la moyenne nationale. En amont, l'équipe de la restauration scolaire et de l'ALAE a sensibilisé les enfants sur le cas du gaspillage alimentaire en échangeant avec eux sur les sujets de la préservation de notre planète, les aspects économiques liés au gaspillage, mais également en les informant que certains enfants n'ont pas la chance de manger à leur faim.

Et les efforts sont là, puisque la moyenne en France dans les cantines de classes élémentaires est de 120g jetés par jour et par enfant. Sur 4 jours effectués aucun n'a dépassé cette barre. Nous avons fait un pic à 96g mais moins représentatif car il s'agissait d'un mercredi, et sur les 3 autres jours nous sommes à une moyenne de 28g, ce qui nous fait une moyenne globale sur la semaine de 45g. C'est un constat dont nous pouvons nous féliciter.

Les enfants ont également abordé le gaspillage alimentaire en terme de coût. Ainsi, sur les 4 jours, la valeur du gaspillage a été évaluée à 223,18 euros, soit un ratio par enfants de 0,38 euros par jour, ce qui est totalement satisfaisant, même si l'objectif est évidemment de zéro !

Depuis, les efforts se poursuivent et les enfants semblent avoir pris conscience de l'importance de ne pas jeter. L'équipe reste vigilante en examinant les plateaux tous les jours et réalise une pesée par semaine qui n'a pas dépassé les 30g par jour.

L'équipe municipale souhaite remercier M. Lebon et son équipe pour cette initiative qui semble porter ses fruits et féliciter tous les enfants qui continuent de faire attention.



Yvan LEBON

Responsable restauration scolaire
et service entretien des bâtiments
de Venerque

SEMAINE ANTIGASPILLAGE DU 03 AU 07 AVRIL 2023

	POIDS DES DÉCHETS RETOUR PLATEAUX	MOYENNE PAR ÉLÈVE	VALEUR	POIDS DU PAIN	VALEUR	NOMBRE DE PLATEAUX VIDES
LUNDI	15,950kg dont 12kg peau de fruits et d'orange=3,950kg -5 % de serviettes =3,752 kg 177 enfants 3752/177 enfants=21g	21g 😊	0,13 soit 23,01	30g	0,26	163/177
MARDI	11,22 dont 4,2kg peau de bananes=7,02 -5 % de serviettes=6,669kg 172 enfants 6,669/172=39g	39g 😐	0,19 soit 32,68	60g	0,52	155/171
MERCREDI	8,2 kg - 5 % de serviettes = 7,790 80 personnes 7790/80= 97g	97g 😞	1,69 soit 135	50g	0,43	
JEUDI						
VENDREDI	4,5kg-5 % de serviettes = 4,275 kg 171 enfants 4,275/171=25g	25g 😊	0,19 soit 32,49	30g	0,26	160/171

182g sur 4 jours de moyenne soit 45,5g par jour c'est bien.
Ne sont gaspillés que 170g de pain par semaine. Le poids d'une flute est de 200g.

Soit 223,18 € sur 4 jours soit 55,795 € par jour
pour 600 enfants soit 0,38 € par enfant et par jour.



Infos MUNICIPALES

Permanences

■ Pour rencontrer une assistante sociale :

contactez le pôle d'Auterive de la Maison des Solidarités de Muret,
6 Boulevard Jules Guesde à Auterive
Tél. : 05.61.50.99.10.

■ Permanences du CCAS

les 6 mai, ainsi que les 3 et 17 juin de 9h30 à 11h30 sur RDV.

Contact au 05.62.11.59.59

ou par courriel à contact@mairie-venerque.fr,
en indiquant noms, coordonnées téléphoniques
et en mentionnant RDV Permanence CCAS.

■ Maison de l'Habitat

un représentant assurera une permanence à la Mairie de Venerque,
les jeudi 18 mai et 15 juin, de 10h à 12h.



Pharmacies de Garde

MAI :

Lun. 01/05 : DAVASSE

Centre commercial Croisette à PINS-JUSTARET (05.62.20.68.20)

Dim. 07/05 & Lun. 08/05 FOURCADE

88, Rue d'Andorre à PINSAGUEL (05.61.72.01.73)

Dim. 14/05 : VALLART

3, Rue Principale à PORTET/GARONNE (05.61.72.01.22)

Jeu. 18/05 & Dim. 21/05 : BORIOS & CARTON

8, Rue du Commerce à PORTET/GARONNE (05.61.72.00.32)

Dim. 28/05 & Lun. 29/05 : SALLERIN

8, Chemin des Genêts à PORTET/GARONNE (05.62.20.09.51)

JUIN :

Dim. 04/06 : RIGAL

3, Rue des Ecoles à ROQUES/GARONNE (05.61.72.12.81)

Dim. 11/06 : FAURE

45, Rue Clément Ader à ROQUETTES (05.61.72.22.90)

Dim. 18/06 : DEMOUIX

136, Route de Narbonne à VENERQUE (05.61.08.50.02)

Dim. 25/06 : BAT & PERIOLE-FERRER

1, Avenue du Mont Frouzi à VENERQUE (05.61.08.50.35)

Une communication responsable au plus près de nos concitoyens

Depuis le début de notre mandat, nous n'avons eu de cesse de travailler à l'amélioration de notre communication afin d'informer au mieux nos administrés.

La lettre municipale étant historiquement mensuelle, nous l'avons conservée ainsi pendant 2 ans et demi tout en lui apportant des améliorations en terme de contenu, de présentation et en organisant une distribution directe en boîte aux lettres afin de garantir à l'ensemble des Venerquois le même niveau d'information.

Lors des rencontres citoyennes organisées à l'automne dernier, des concitoyens nous ont fait savoir qu'une lettre bimestrielle serait plus efficace car attendue, au lieu d'une information mensuelle "subie" qui revient trop rapidement. C'est pourquoi nous faisons l'expérience, pour cette année d'une lettre bimestrielle qui, de plus, dans un contexte économique difficile, nous permet de réaliser des économies de production et de distribution.

Nous tenons également à rassurer tous ceux qui s'inquiètent du choix du papier pour l'impression de la lettre. Il ne s'agit pas, comme nous l'avons entendu de papier « glacé ». En effet, nous nous sommes assurés auprès de notre imprimeur que le papier utilisé est un papier mat, issu de forêts gérées durablement et totalement recyclable et compostable. L'utilisation d'un papier recyclé serait trop coûteuse. Quant à un retour à du noir et blanc sans image, nous savons qu'à l'époque où tout est visuel, des informations non illustrées et chargées en texte ne seraient pas porteuses.

Pour ce qui est de la distribution, elle est assurée par des vacataires Venerquois dans l'ensemble des boîtes aux lettres de la commune. Vu que la lettre est accessible par abonnement gratuit sur le site internet de la mairie, il serait évidemment envisageable de ne plus la distribuer au format papier. Cependant, nombre de nos administrés ne sont pas connectés et préfèrent recevoir le journal municipal dans leurs boîtes aux lettres.

Nous espérons que vous appréciez les efforts de votre municipalité afin de vous garantir le meilleur niveau d'information avec une lettre municipale intéressante et agréable à lire.

Services techniques

Nous vivons à l'heure actuelle une période critique tant au niveau économique qu'environnemental et la municipalité de Venerque s'engage dans la préservation de son environnement et de ses écosystèmes. De ce fait, par soucis d'économie et d'écologie, les services techniques de la commune vont espacer leurs passages de tonte et diminuer les fréquences d'arrosage.

Il s'agit d'adopter une politique de tonte raisonnée sur certains secteurs de la commune, en cohérence avec la préservation d'espaces de biodiversité. L'herbe sera donc plus haute dans certains quartiers ou dans les espaces communaux. Il s'agit d'une démarche volontaire et maîtrisée afin de s'adapter aux conditions climatiques et préserver les éléments naturels qui nous entourent.



Agenda 2023

EN MAI...

Lundi 1^{er} mai

Fête du Travail. Fête du Muguet

Lundi 8 mai

Commémoration de l'armistice de 1945

Départ du cortège depuis la salle des fêtes à 11h00. Dépôt de gerbes au monument aux morts à 11h. Avec la participation de la FNACA et de l'orchestre d'Harmonie.

Mardi 9 mai

Concours de pétanque

Le club de pétanque de Venerque le Vernet organise un concours en doublettes réservé aux licenciés en vétérans à 14h30.

Vendredi 12 mai

Réunion publique de l'APEV

à 20h00 salles des Fêtes.

Avez vous déjà croisé la loutre ou la genette commune à Venerque ? L'association pour la préservation de l'environnement de Venerque (APEV) organise sa première session de partage avec les Venerquois.es sur notre environnement. Au menu, des vidéos de notre faune sauvage, une présentation de la Réserve Naturelle Régionale (RNR Ariège/Garonne), la revue des actions de l'APEV, et une intervention relative à la protection de notre territoire (déchets, antennes...) Soyez les bienvenus!

Rando de l'Europe

VENERQUE

SAMEDI 13 MAI

Parcours facile avec jeux.

Départ à 14h30 : L'Oustalet

Pot offert à l'arrivée



Venez nombreux participer à cette randonnée récréative en famille, avec vos amis ou voisins.

Contact : 06 74 52 16 13
f.grebille@gmail.com

Association Venerque-Hodosa



Samedi 13 mai

Randonnée européenne

Avec ses partenaires, le Comité de jumelage Venerque Rivoli et l'Association de gymnastique volontaire, l'association Venerque-Hodosa propose la une Randonnée européenne. Balade pour tous, familiale et ludique, autour de Venerque. Départ à 14h30, à l'Oustalet. Venez nombreux !

Dimanche 14 mai

Foire de printemps

Foire artisanale et agricole organisée par l'APV, dans les rues du village et sur les allées du Duc de Ventadour, de 9h à 18h. Nouveauté, sur l'espace agricole : Démonstration d'un four à pain datant de 1945 cuisson à l'ancienne.



Puces des couturières

L'ACLSV organise la 6^{ème} édition des « Pucés des Couturières », à la salle des fêtes, de 10h à 18h (entrée gratuite). La boîte aux trésors vous permettra de trouver tout ce que vous cherchez pour vos projets de couture ou de loisirs créatifs ; mêmes les curieux seront les bienvenus. Renseignements au 07.87.56.63.25, mail aclsvenerque31@orange.fr

Mardi 16 mai :

Rencontres lectures

Rencontres Lecture, ouvertes à tous, de 14h à 16h, à la salle de l'Oustalet.

Notre ami Yves Lepestipon, universitaire et écrivain, nous commentera un florilège de premières phrases de romans. Une rencontre exceptionnelle !

Blog : <http://rencontreslecture.eklablog.com/>

LES RENCONTRES LECTURE
- VENERQUE -

Avec Yves Lepestipon, universitaire et écrivain

venez savourer UN FLORILÈGE DE...

PREMIÈRES PHRASES
DE ROMAN

MARDI 16 MAI

à l'Oustalet
de 14h à 16h



LONGTEMPS, JE ME SUIS COUCHÉ
DE BONNE HEURE.

« On avait sûrement calomnié
Joseph K., car,
sans avoir rien fait de mal,
il fut arrêté un matin. »

EN JUIN...

Samedi 3 juin

Journée de la transition énergétique



Samedi 3 & Dimanche 4 juin

Exposition et Ateliers découverte de l'aquarelle

Dans le cadre de ses missions de développement individuel et collectif, l'association Boomerang Développement propose aux petits et aux grands de « découvrir, expérimenter, créer et partager...pour se développer et s'épanouir ». Exposition d'aquarelles avec présence de l'artiste et ateliers de découverte de l'aquarelle samedi de 10h à 20h et dimanche de 10h à 17h. Inscriptions et renseignements sur place.

Dimanche 11 juin

Le spectacle de fin d'année de l'Ecole de Musique

à l'Oustalet à 16h. Venez assister à un moment de convivialité en musique !!!



Mardi 13 juin

Marché paysan festif

Organisé par l'association
le Goût des autres
sur les Allées du Duc
de 17h00 à 19h30



Mardi 20 juin

Rencontres Lecture

Nous terminerons l'année en lisant le chef d'oeuvre de Marguerite Yourcenar : "Mémoires d'Hadrien." Une réflexion essentielle sur le pouvoir, la culture et la beauté.

Blog : <http://rencontreslecture eklablog.com/>

Ouvert à tous, de 14h à 16h, à la salle de l'Oustalet.

Mercredi 21 juin

**Fête de la musique 2023
organisée par l'EMV**

Nous vous attendons nombreux pour fêter la musique lors d'une nouvelle formule goûter/apéro/tapas sur le bouldrome de Venerque. Venez partager un bon moment en famille dès 16h avec des crêpes pour le goûter et des spectacles de danses, chant et musique. La soirée se prolongera jusqu'à minuit avec buvette, barbecue et tapas sur fond musical de styles variés animé par des groupes de musique locaux qui se succéderont sur scène.

**FÊTE DE LA MUSIQUE
DE VENERQUE 2023**

16h/19h SPECTACLE DE
DANSE, CHANT, MUSIQUE DE
DIVERSES ASSOCIATIONS DE
VENERQUE

BUVETTE

CRÊPES

19h/MINUIT GROUPES
MUSICAUX LOCAUX DE
STYLES VARIÉS

SANDWICHES

TAPAS

MERCREDI 21 JUIN 2023 DE 16h A
MINUIT AU BOULODROME DE
VENERQUE

Organisée par l'Ecole de Musique de Venerque

Vendredi 23 juin

Fête des écoles

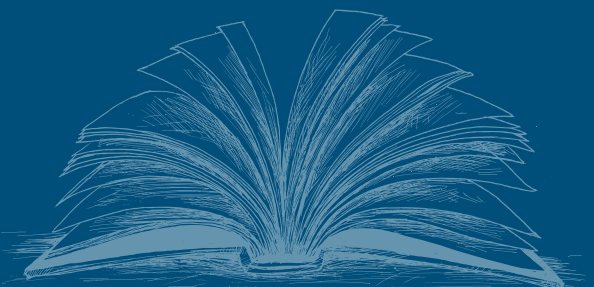
organisé par l'association Apephy
dans la cours de l'école élémentaire



Samedi 24 juin

**7ème édition de
l'Apérilivres**

Votre rendez-vous littéraire
organisé par la médiathèque,
dans les jardins de l'Oustalet,
de 11h00 à 13h00, sur le thème
de la protection de la nature.
Nombreuses animations ainsi
qu'un apéritif convivial.



Jeudi 29 et vendredi 30 juin

Comme chaque année, dans le cadre de l'association du prix du jeune écrivain, un groupe d'étudiants en art dramatique du Conservatoire de Montréal nous fait le plaisir de venir nous présenter leurs spectacles de théâtre et de chanson cabaret. A ne pas rater !

LE COLLECTIF L'EAU DE LA GOURDE

Conservatoire d'art dramatique de Montréal

présente

Jeudi 29 juin 2023

Une place au Soleil / Théâtre / Durée : 1h15

- Texte : Pièce tissée à partir des œuvres de Molière
- Distribution : Le collectif L'eau de la gourde
- Mise en scène : Geoffrey Gaquère

Molière qui mit en scène la société de son temps, en aurait encore beaucoup à dire aujourd'hui ! Lutte des classes, santé, religion, amour libre : autant de thèmes qui peuplent son œuvre et dont les étudiants du Conservatoire d'art dramatique de Montréal s'emparent pour donner à voir les travers de son époque et bien sûr de la nôtre.

Une place au Soleil, spectacle tissé à partir de quelques-unes des plus célèbres pièces du protégé de Louis XIV, invite à explorer des êtres qui tentent de se hisser vers une meilleure condition. Les mécanismes de notre société et les recoins les moins nobles de l'âme humaine y sont dévoilés... et moqués bien sûr pour notre plus grand plaisir !



Vendredi 30 juin 2023

Le cœur est un oiseau / Cabaret de chansons / Durée : 1h15

- Répertoires de Renaud et Richard Desjardins
- Distribution : Le collectif L'eau de la gourde
- Direction musicale et mise en scène : Yves Morin

Renaud. Richard Desjardins. Deux monuments de la chanson francophone. Deux "mauvais garçons" pleins de colère, de tendresse, d'indignation, d'humour et de révolte.

Vous connaissez bien Renaud, auteur de Mistral Gagnant et de Morts les enfants. Son langage cru, mais aussi sa grande humanité, ont marqué la culture francophone depuis près de 50 ans. 50 ans d'engagement social, de paroles fortes et de "tatatin !".

Renaud a un cousin québécois, qui s'appelle Richard Desjardins. Ce poète natif de Rouyn, dans le nord du Québec, est toujours en quête de justice et remet en question les lieux communs de la bonne pensée, parfois assez crûment. Mais il a également écrit quelques-unes des plus belles chansons d'amour québécoises. Il est, de plus, l'un des premiers à donner la parole aux premières nations, nous racontant leurs histoires, et leurs légendes.

Nous vous proposons une soirée musicale autour de ces deux géants. Renaud qui chante "Morgane de toi", Richard qui lui répond "Quand j'aime une fois, j'aime pour toujours".

Que nos cœurs se lèvent et chantent à leur tour !

VOS RENDEZ-VOUS FESTIFS DE L'ÉTÉ

organisés par le Comité des fêtes

14 Juillet

Venez fêter la fête nationale de manière conviviale en famille et entre amis

- Repas festif sur les allées du Duc
- Buvette
- Concert et son bal traditionnel
- Feu d'artifice

Fêtes locales du 25 au 28 août

Comme chaque année, ne ratez pas le rendez-vous de la fin de l'été sur les allées du Duc. 4 jours de festivités avec la traditionnelle fête foraine

- Des concerts tous les soirs.
- Des repas festifs et une buvette où vous êtes toujours accueillis avec le sourire par des bénévoles du comité des fêtes.
- Un feu d'artifice que beaucoup nous envient pour clôturer ces 4 jours de fête.

